



**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 24 juin 2025**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-quatre juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

**N° 21**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, Mme Stéphanie PERRIER, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** M. Pascal CAVITTE par Mme Yvette FOURNIER, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 18h30, Mme Micheline GENEIX par M. Raphaël CHAUMEIL jusqu'à 18h30

**Etaient absents :** Mme Ayse TARI, Madame Anne BOUYER à partir de 21h15, M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Cité de l'Accordéon et des Patrimoines – Enrichissement des collections -  
Acquisition d'un ensemble instrumental Magic Organa, Hohner, 1933 ca**

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget communal,
- Considérant que la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, musée de la Ville de Tulle, assure une mission de service public et à vocation à conserver, valoriser et enrichir ses collections afin de permettre l'accès et la découverte de ce patrimoine à un large public,
- Considérant que dans le cadre de l'enrichissement de ses collections, la Cité a souhaité acquérir en vente aux enchères un ensemble instrumental correspondant à un modèle nommé *Magic Organa*, fabriqué par la firme allemande Hohner, ce modèle étant absent de la collection actuelle,
- Considérant qu'il s'agit d'un ensemble complet réunissant différentes parties d'un modèle d'orchestre automate : un accordéon à claviers factices fonctionnant avec un mécanisme de rouleaux en papiers perforés, une grosse caisse et son support, une caisse claire ainsi que des cymbales.
- Considérant que, la Commission scientifique régionale d'acquisition des musées de Nouvelle-Aquitaine ayant émis un avis favorable à cette acquisition, l'ensemble a pu être acquis lors de la vente aux enchères du 5 avril 2025 au prix de 2 135 euros frais inclus,

- Considérant que la Ville de Tulle va solliciter une subvention auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Musées,

Après en avoir délibéré, approuvé à l'unanimité

**1 - Approuve** l'acquisition, au prix de 2 135 euros frais de vente inclus, d'un ensemble instrumental Magic Organa, Hohner pour affectation à l'inventaire réglementaire de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines (M1191).

**2 - Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter la participation au meilleur taux du Fonds Régional d'Acquisition des Musées et à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de cette acquisition.

**3 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**4 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Clément VERGNE", written over a horizontal line.

Transmis au Contrôle de Légalité le : 27 JUIN 2025  
Date et ref de l'accusé de réception : 27 JUIN 2025

*DA - 24062025*